

COMITÉ DE PARENTS

Compte rendu de la rencontre du Comité de parents du Centre de services scolaire des Draveurs, tenue le 13 juin 2022, à 19 h, à la salle Rolland-Bérubé du Centre de services scolaire des Draveurs, sous la direction de Catherine Martel.

Sont présents :

Anne-Marie Loiselle, Annie Goudreau, Caroline Proulx, Caroline Raymond, Catherine Martel, Christine Denault, Jérôme Maltais, Marianne Audette-Chapdelaine, Marie-Claude Ouellet, Marie-France Joanisse, Mélanie Labonté, Moez Chahtour, Nathalie Veilleux, Patricia Hébert, Patrick Danis, René Villeneuve, Roberto Bruni, Stéphane Gosselin, Stéphanie Powers, Tania Léal-Desgagné, Virginie Ménard.

Sont également présents :

Manon Dufour, directrice générale du CSSD;
Christian Laforest, directeur général adjoint et directeur du service du secrétariat général et des communications du CSSD.

Les écoles non représentées sont :

De l'Envolée, de l'Odyssée, de la Colline, des Cépages, des Trois-Saisons, du Cheval-Blanc, du Vallon, l'Équipage, du Sommet, de la Source, Massé.

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Madame Catherine Martel constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h04.

2. Adoption du projet de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Ouellet et APPUYÉ par madame Tania Léal-Desgagné d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 16 mai 2022

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Powers et APPUYÉ par monsieur Stéphane Gosselin d'adopter le compte rendu de la réunion du 16 mai 2022 après correction des petites coquilles, et tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivis aux comptes rendus et mot de la présidence

- Madame Catherine Martel fait un retour quant aux dépenses encourues lors du colloque de la FCPQ. Elle mentionne également que madame Dufour fera un retour lors de son point sur les discussions ayant eu lieu entre les membres lors de la dernière rencontre du comité de parent concernant la nomination du protecteur de l'élève.

5. Mot de la direction générale du CSSD

- Madame Manon Dufour remercie les parents présents à la réunion pour leur implication tout au long de l'année.
- Elle mentionne également que la présentation du modèle EHDAA qui devait être présenté ce soir se fera lors de la première rencontre du comité de parents à l'automne prochain.
- Concernant la révision budgétaire de 18 millions qui devait être reçue à l'automne dernier, aucun montant d'argent n'a encore été reçu par le CSS et nous n'avons aucune idée de quand cet argent sera disponible.
- Madame Dufour nous informe que nous n'avons également aucune information concernant l'annonce du Ministère au sujet du « rabais » de 200\$ accordé pour les PPP. Madame Dufour pense que cette mesure pour concerner les concentrations dans les écoles secondaire, mais peut-être aussi l'international, le sport étude et les « voies ».
- Négociations dans le transport scolaire : les discussions sont au point mort et malgré que les transporteurs aient assurés qu'en l'absence d'une entente, le transport serait tout de même offert, nous ne sommes pas à l'abri d'un mouvement de grève national.
- Les agrandissements demandés pour les écoles de la Traversé et de l'Oiseau bleu n'ont pas été accordés, la demande sera de nouveau faite en septembre en y ajoutant la demande pour une nouvelle école primaire ainsi qu'une nouvelle école secondaire. Le rejet de nos demandes pourrait s'expliquer par le fait qu'il y a encore des écoles avec de la place sur le territoire du CSS.
- Candidature du protecteur de l'élève : Madame Dufour met en garde les parents au sujet d'un éventuel rejet de la candidature sans fondement concret, indiquant qu'un rejet non fondé pourrait être considéré comme une atteinte à la réputation. Considérant la nature des propos tenus ainsi que les questionnements de parents en présence de la direction général, un point d'ordre est invoqué.

6. Mise à jour de la politique sur les contributions financières exigées des parents

Madame Martel indique aux membres les modifications qui ont été apportées à l'annexe A et ce, afin de refléter les coûts réels de certains services.

7. Résolution : Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Joannis et APPUYÉ par monsieur René Villeneuve d'adopter le projet de résolution tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. Résolution : Candidature pour le protecteur de l'élève

Le huis clos est demandé à 19h47 par madame Annie Goudreau.

Le huis clos est levé à 20h30 par monsieur Jérôme Maltais.

Une résolution est proposée aux membres du comité de parents. Madame Martel nous indique que les comptes rendus des rencontres sont publiés sur la page web du CSSD sous l'onglet du comité de parents. Les résolutions ne sont pas publiées mais sont remises à la direction générale, qui les soumettra à l'attention du conseil d'administration.

Suite à la proposition de résolution, le vote est demandé.

Sont POUR la proposition telle que soumise : 15

Sont CONTRE la proposition telle que soumise : 0

S'ABSTIENNE quant à la proposition telle que soumise : 4

Parmi les abstentions, deux parents désirent inscrire leur dissidence, soit Marie-Claude Ouellet et Jérôme Maltais.

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Villeneuve et APPUYÉ par madame Anne-Marie Loiselle d'adopter le projet de résolution tel que présenté approuvant la nomination du candidat proposé, sous toutes réserves.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

9. Motion de félicitation

Lors de la dernière rencontre du comité de parents, monsieur Maurice Gendreau avait demandé qu'une motion de félicitations soit faite pour le personnel des écoles considérant l'extraordinaire travail de la dernière année et le dépassement des objectifs fixés en terme de réussite scolaire.

Monsieur Gendreau étant absent, madame Martel soumet un texte aux membres présents.

IL EST PROPOSÉ par madame Tania Léal-Desgagné et APPUYÉ par monsieur Stéphane Gosselin d'adopter la motion de félicitations telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. Rapport annuel 2021-2022

Madame Catherine Martel dépose le rapport annuel du comité de parents.

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Powers et APPUYÉ par madame Virginie Ménard d'adopter le rapport annuel tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. États financiers 2021-2022

Madame Catherine Martel dépose les états financiers en remplacement de madame Karine Ann Ciura, trésorière.

12. Rapport des comités

12.1 EHDAA

- Un court résumé de la rencontre du comité EHDAA du 6 juin 2022 est fait par madame Stéphanie Powers.
- Madame Annie Goudreau fait mention du dépôt d'un rapport du protecteur du citoyen concernant l'accessibilité aux services spécialisés pour les élèves du primaire. Le rapport complet sera envoyé aux membres par courriel.

12.2 Transport

- Aucune rencontre.

12.3 Fédération des comités de parents du Québec

- Madame Annie Goudreau fait un court résumé du conseil général et du colloque qui ont eu lieu les 27 et 28 mai 2022.
- Elle fait également lecture d'un courriel reçu concernant l'accès aux activités scolaires obligatoire et facultative.

12.4 Conseil d'administration

- Un court résumé de la séance extraordinaire du 30 mai 2022 est fait par monsieur Jérôme Maltais.

13. Écho des conseils d'établissement

- École de l'Escalade : L'Escacourse a permis d'amasser cette année un peu plus de 21 000\$. Concernant la cours d'école, les travaux devraient débuter cet été et la cours devrait être prête pour la rentrée.
- Écoles de l'Oiseau-Bleu et du Petit-Prince : Une classe extérieure est en construction dans chacune de ces écoles.
- École du Tremplin : Des ballons poire ont été installés dans la cours d'école, faisant le bonheur des jeunes de tous âges.
- École de la Rose-des-Vents : afin de souligner le départ à la retraite de la

directrice, de nombreuses activités sont prévus via un gros carnaval.

- École du Nouveau-Monde : les employés de cette école ayant amassé le plus de fonds pour Centraide, ils se sont mérités la journée « Slush puppie ».

14. Points divers

- Aucun.

15. Date de la prochaine rencontre

Les élections provinciales devant avoir lieu le 3 octobre 2022, madame Martel suggère de reporter la rencontre prévue au 4 octobre 2022.

Il est PROPOSÉ par madame Marianne Audet-Chapdelaine et APPUYÉ par madame Marie-Claude Ouellet de reporter la rencontre du comité de parents au 4 octobre 2022.

ADOPTÉ à l'unanimité.

16. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par monsieur Roberto Bruni et APPUYÉ par monsieur Moez Chahtour que la séance soit levée à 21 h 06.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Catherine Martel
présidente

Annie Goudreau
secrétaire